

- .K.H.-  
Résidence du Ruanda.  
Territoire d'Astrida.-

Astrida, le 27 Janvier 1955.-

N° 148/A.I.

IMPAMVU:  
Abagaragu ba Byabakama.

Ku Mutware w'Umusozi BURIMBWA.-

Ndakumenyesha ko ugomba kubwira abagaragu ba Byabakama wigeze kunyohereza amazina ku muni wa 13.9.1954, ko bagomba kuza-gabana na shebuja Byabakama inka ze batunze.

Uzamenyeshe igihe bazabyandikira mu rukiko rwá intara n'i-numero bizaba byanditseho mu rukiko.

Pour l'Administrateur de Territoire,  
L'Administrateur Territorial Assistant Principal,  
J. NYSENS.,

ASTRIDA



2528



Cadre des Assistants Médicaux:

Clinique de Médecine interne

Clinique de Médecine externe

Clinique Obstétricale

Hygiène spéciale

Législation sanitaire (chaque candidat recevra du Médecin Provincial un cours de législation sanitaire, mis à jour).

Assistants Agricoles Indigènes.

Botanique

Cultures industrielles

Cultures vivrières

Sylviculture

Pisciculture

Apiculture

Technologie agricole

Amélioration des plantes

Entomologie

Phytopathologie

Arpentage

Lutte anti-érosive

Génie rural

Législation agricole, forestière, chasse et pêche.

Cadre des Secrétariats.

Statut du personnel auxiliaire et ses mesures d'exécution, y compris les circulaires et instructions.

Présentation et rédaction des correspondances officielles.

Gestion de crédits - tenue des livres budgétaires.-

Astrida, le 30 juillet 1954.-

L'Administrateur de Territoire if.,

J. NYSENS,

Kwandaiko no n° 786

Dore

Amanino y'Abagaragu to Byaburama

1. Kamani
2. Gakano
3. Rusampunzi
4. Bigogo
5. Frankero
6. Sedogo
7. Gakayo
8. Bisumirukugo
9. Burindiro
10. Kanyostamo
11. Ruburika
12. Nyirababizi
13. Kwandoho
14. Nyandekwe
15. Muonyabuhake
16. Kanyoni
17. Mudadikwa
18. Basigo
19. Kinyogote
20. Gakuhae
21. Rusamukwa

22. Sebaturuzi

Kigewe  
s'chef Burimbo

Gihano le 13-9-54

Astrida, le 11 septembre 1954.-

TERRITOIRE D'ASTRIDA.

---

N° /A.I.-

OBJET :  
Aff. Byabakama Emile.-

Kuli S/Chef Bulimbwa,

Ugomba kumenyesha amazina ya abagaragu ba  
Byabakama ufitiye inka 38 washinganywe.

Ugomba kandi kubwira abo bagaragu ko bagomba  
gusaba mu rukiko rwa chefferie Bufundu, kugirango bagabane  
na Shebuja wabo.

L'Administrateur Territorial Assistant Ppal  
NYSENS J.,

RÉSIDENCE DU RUANDA  
CENTRE ADMINISTRATIF INDIGÈNE  
DU PAYS

Nyanza-Ruanda, le 8 Septembre 1954.-

N° 640/A.I.1/3

Copie pour information à Monsieur J. Van Fleteren,  
Expert-Comptable à Astrida. -  
=====

Réf:

Objet :Affaire Byabakama Emile.

R. 9-9-54  
3113/A.I.

A Monsieur L'Administrateur de Territoire  
à  
A S T R I D A. -  
=====

Monsieur l'Administrateur de Territoire,

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance que Monsieur Van -  
Fleteren, agissant pour son client le Commerçant Kondylis P. m'avise que  
38 têtes de bétail ont été saisies entre les mains du Capita-vendeur  
Byabakama Emile, actuellement en détention à la prison d'Astrida.

Kondylis, créancier de Byabakama pour la somme de 16.200 francs,  
désire faire vendre une partie de ce troupeau, lequel constitue cependant  
du bétail ubuhake.

Le Mwami, shebuja de Byabakama, est entièrement accord de faire le  
partage, et conformément à l'arrêté n° 8, lequel paraîtra vers la fin de  
septembre au Bulletin Officiel n°2 du Ruanda.

Mais en premier lieu Byabakama doit lui-même faire le partage avec  
ses propres abagaragu, qui détiennent actuellement les 38 vaches sous la  
surveillance du sous-chef Bulinbwa, colline Gihara, chefferie Bufundu,  
qui aurait été désigné comme gardien de saisie.

Il serait souhaitable que le détenu Byabakama soit invité de dési-  
gner un mandataire, qui comparaitra devant le Tribunal de chefferie pour  
demander le partage avec les abagaragu. Par après le Mwami demandera le  
partage du bétail restant avec son unugaragu Byabakama, et c'est sur le  
bétail adjugé définitivement à titre de propriété privée après le deuxiè-  
me partage au débiteur, que Monsieur Kondylis pourrait exécuter le juge-  
ment condamnant son capita-vendeur à des dommages-intérêts.

Je vous prie de vouloir bien en aviser Byabakama.

Le Substitut du Procureur du Roi  
A. VAN HOECK

en mission auprès du Mwami du Ruanda.

Evouise,  
Ameyez  
BYABAKAMA